

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 9 juin 2023

Nombre de conseillers :

• En exercice: 33

• Présents : 28

Votants: 33

2 juin 2023

Date de convocation :

L'an deux mille vingt-trois, le neuf du mois de juin à 18h00, le Conseil Municipal « Le Controis-en-Sologne » s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Contres, sous la Présidence de Monsieur Antoine LELARGE, Maire du Controis-en-Sologne.

<u>Présents</u>: LELARGE Antoine, MARTELLIERE Eric, BARDOUX Delphine, MOREAU Dany, AUDIANE Séverine, CHASSET Michel, POULLAIN Anne-Laure, BESNÉ Christophe, BRAULT Jean-Luc, COLLIN Guillaume, CORNEVIN Bernard (arrivé à 18h03), DELAILLE Céline, DELORD Martine, DROUHIN Jean-Yves, HUC Béatrice, LEBERT Eric, LEDDET Jean-Luc, LEGOUY Quentin, LÉONARD Magali, MICHOT Karine, MORIN Isabelle, POITEVIN Joël, QUENIOUX Michel, REUILLON Marc, RUDAULT Patrice, TETOT Pascale, TURGIS Isabelle, TRONSON Estelle.

Absents excusés: BARON Hervé (pouvoir à LÉONARD Magali), BAUMER Thierry (pouvoir à LEDDET Jean-Luc), GUIGNÉ Magaly (pouvoir à BARDOUX Delphine), LE PABIC Christiane (pouvoir à DELORD Martine), PÉAN-NORGUET (pouvoir à COLLIN Guillaume)

Monsieur Eric MARTELLIERE est désigné secrétaire de séance.

DB n°2023-0601 : DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES 2023

Le Conseil municipal, convoqué le 2 juin 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi pour atteindre le quorum à l'ouverture de la séance, le vendredi 9 juin 2023 à 18 heures, sous la présidence de Antoine LELARGE, Maire de la commune de Le Controis en Sologne.

Présents: 28

Absents excusés: 5

| Date de la convocation : | Date d'affichage : | Nombre de membres en exercice : | Nombre de membres présents : | Nombre de membres absents : | Nombre de procurations : |
|--------------------------|-----------------------|---------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------|
| 2 juin 2023 | 2 juin 2023 | 33 | 28 | 5 | 5 |

Monsieur le Maire a constaté avant l'ouverture du scrutin que les listes de candidats, annexées au procès-verbal, avaient été déposées. Les listes sont les suivantes :

- Ensemble pour le Loir et Cher
- Agir ensemble autrement

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare le vendredi 9 juin 2023 à 18h00 l'ouverture du scrutin pour la désignation des délégués (au nombre de 27) et de leurs suppléants (au nombre de 8).

Résultat des votes du 1er tour pour la désignation des délégués :

| Nombre total de bulletins : | Nombre de bulletins blancs : | Nombre de bulletins nuls : | Nombre de suffrages exprimés : | |
|-----------------------------|------------------------------|----------------------------|--------------------------------|--|
| 33 | 0 | 0 | 33 | |

- Ensemble pour le Loir et Cher : 29 voix

- Agir ensemble autrement : 4 voix

Monsieur LELARGE Antoine est élu délégué avec 29 voix Madame BARDOUX Delphine est élue déléguée avec 29 voix Monsieur BRAULT Jean-Luc est élu délégué avec 29 voix Madame AUDIANE Severine est élue déléguée avec 29 voix Monsieur MARTELLIERE Eric est élu délégué avec 29 voix Madame LE PABIC Christiane est élue déléguée avec 29 voix Monsieur MOREAU Dany est élu délégué avec 29 voix Madame POULLAIN Anne-Laure est élue déléguée avec 29 voix Monsieur BAUMER Thierry est élu délégué avec 29 voix Madame DELORD Martine est élue déléguée avec 29 voix Monsieur BESNE Christophe est élu délégué avec 29 voix Madame HUC Béatrice est élue déléguée avec 29 voix Monsieur CHASSET Michel est élu délégué avec 29 voix Madame MORIN Isabelle est élue déléguée avec 29 voix Monsieur COLLIN Guillaume est élu délégué avec 29 voix Madame TETOT Pascale est élue déléguée avec 29 voix Monsieur RUDAULT Patrice est élu délégué avec 29 voix Madame TURGIS Isabelle est élue déléguée avec 29 voix Monsieur LEBERT Eric est élu délégué avec 29 voix Madame GUIGNE Magaly est élue déléguée avec 29 voix Monsieur LEDDET Jean-Luc est élu délégué avec 29 voix Madame MICHOT Karine est élue déléguée avec 29 voix Monsieur LEGOUY Quentin est élu délégué avec 29 voix Madame DELAILLE Céline est élue déléguée avec 29 voix Monsieur DROUHIN Jean-Yves est élu suppléant avec 29 voix Madame GILLARD Jacqueline est élue suppléante avec 29 voix Monsieur POITEVIN Joêl est élu suppléant avec 29 voix Madame RECALT Marie-Thérèse est élue suppléante avec 29 voix Monsieur MOREAU Michel est élu suppléant avec 29 voix Madame LAFONTAINE Odile est élue suppléante avec 29 voix Monsieur REUILLON Marc est élu suppléant avec 29 voix Monsieur BARON Hervé est élu délégué avec 4 voix Madame TRONSON Estelle est élue déléguée avec 4 voix Monsieur QUENIOUX Michel est élu délégué avec 4 voix Madame LEONARD Magali est élue suppléante avec 4 voix

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal administratif d'Orléans.

Pour extrait conforme au registre des délibérations À Contres, le 12 juin 2023

Publié ou notifié, le 13.6.2023 Reçu en Préfecture, le 13.6.2023 Je certifie le caractère exécutoire de ce document. L'ordonnateur,

Le Maire, Antoine LELARGE